

Communiqué de presse

Date : 15 janvier 2014

Embargo : -

Patrick Raaflaub se retire

Patrick Raaflaub démissionne de sa fonction de directeur de la FINMA. A sa demande, il quittera son poste à la fin du mois de janvier 2014. Patrick Raaflaub a dirigé l'autorité de surveillance durant plus de cinq années et peut se prévaloir d'avoir œuvré à la réussite de la fusion des trois autorités qui ont précédé la FINMA. Le conseil d'administration regrette cette décision et remercie Patrick Raaflaub de son engagement ainsi que pour tout ce qu'il a permis à la FINMA d'accomplir. Dès le 1^{er} février 2014 et jusqu'à nouvel avis, le directeur suppléant Mark Branson exercera la direction opérationnelle de la FINMA. Le conseil d'administration de la FINMA a déjà initié la procédure de désignation du nouveau directeur.

Patrick Raaflaub a commencé son activité de directeur le jour de la naissance opérationnelle de la FINMA, le 1^{er} janvier 2009. Il s'agissait alors avant tout de réunir sous un même toit les trois autorités préexistantes (la Commission fédérale des banques [CFB], l'Office fédéral des assurances privées [OFAP] et l'Autorité de contrôle en matière de lutte contre le blanchiment d'argent [AdC LBA]). De plus, dans le cadre de la surveillance, il fallait faire face aux défis posés par la crise, notamment pour les grandes banques. « Que la FINMA, après une période de gestion aiguë de la crise, ait pu tirer de manière efficace et conséquente des leçons de cette crise n'est pas le moindre des mérites de Patrick Raaflaub », déclare Anne Héritier Lachat, présidente du conseil d'administration de la FINMA. « Sous l'ère de Patrick Raaflaub, la FINMA a unifié et professionnalisé ses processus de surveillance dans les différents domaines et a ainsi mis en œuvre de manière exemplaire les objectifs stratégiques du conseil d'administration. Je regrette profondément sa décision de quitter la FINMA. Au nom de mes collègues du conseil d'administration ainsi qu'en celui de tous les collaborateurs de la FINMA, je remercie Patrick Raaflaub de l'excellent travail fourni ».

Patrick Raaflaub, directeur de la FINMA : « En tant que directeur, j'ai vécu des années passionnantes et intenses. Je suis satisfait de ce que nous avons réalisé ensemble dans ces périodes particulièrement éprouvantes. C'est pourquoi je tiens à remercier les collaborateurs de la FINMA et mes collègues de la direction : ils ont tous contribué à faire de la FINMA une autorité efficace, professionnelle, crédible et reconnue comme telle. Il est maintenant temps pour moi de chercher un nouveau défi. »

Mark Branson reprend la direction opérationnelle au 1^{er} février 2014

Dès le 1^{er} février 2014 et jusqu'à nouvel avis, le directeur suppléant Mark Branson exercera la direction opérationnelle de la FINMA. « La FINMA dispose avec Mark Branson d'un directeur suppléant expérimenté et reconnu, à qui l'on peut confier la direction de l'autorité de surveillance », affirme Anne Héritier Lachat. « Nous sommes persuadés que Mark Branson, avec le concours de la direction, veillera à assurer l'indispensable continuité ». Le conseil d'administration de la FINMA est chargé de désigner un nouveau directeur, choix qui doit être approuvé par le Conseil fédéral. Le processus est en cours. La FINMA informera dès que son choix aura été définitivement arrêté et confirmé.

Contact

Tobias Lux, porte-parole, tél. +41 (0)31 327 91 71, tobias.lux@finma.ch